

PLANS REGLEMENTAIRES – PLAN A L'ECHELLE 1/200 (PJ N°48 ET 32)

Demande d'Autorisation Environnementale

Parc éolien des Croilières

Département : Charente (16)

Commune : Courcôme

Maître d'ouvrage

NEOEN

Contact

Bérénice VANPOULLE

6 rue Ménars

75002 PARIS

Tél : 06 34 26 32 34



Réalisation et assemblage du Dossier de
Demande d'Autorisation Environnementale

ENCIS Environnement

 **encis**
environnement

Bureau d'études en environnement
énergies renouvelables et aménagement durable

Plans règlementaires
Echelle 1/200

encis environnement
SIRET : 539 971 838 00013 - Code APE : 7112 B
Siège : Parc Ester Technopole, 21 rue Columbia - 87 068 LIMOGES Cedex - FRANCE
Tél : +33 (0)5 55 36 28 39 - E-mail : contact@encis-ev.com
www.encis-environnement.fr

LETTRE DE DEMANDE ET DEMANDE DE DEROGATION D'ECHELLE

PREFECTURE DE LA CHARENTE
7-9 rue de la Préfecture
CCS 92301
16 023 ANGOULEME Cedex

Objet : Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale, au titre des ICPE, pour le parc éolien des Croilières composé de 1 éolienne d'enveloppe totale de 180m bout de pales sur le territoire de la commune de Courcôme (16)

Monsieur le Préfet,

Je soussigné Monsieur Xavier BARBARO, agissant en tant que Président-Directeur Général de Neoen S.A., cette dernière agissant en tant que présidente de la société Neoen Eolienne, elle-même agissant en tant que présidente de la Centrale Eolienne des Croilières (identifiée par le n° SIRET 79803589500027), ai l'honneur de vous remettre le dossier de demande d'autorisation environnementale qui concerne un parc éolien composé de 1 éolienne d'enveloppe totale de 180,3 m bout de pales, sur le territoire de la commune de Courcôme. Le parc éolien sera soumis à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la Nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Par ailleurs, comme le prévoit l'article 2 du décret n°2017-82 du 26 janvier 2017 relatif à l'autorisation environnementale, il est demandé une dérogation d'échelle pour le plan d'ensemble établi à une échelle de 1/1 000^{ème} au lieu de 1/200^{ième} afin que l'ensemble du périmètre puisse être perçu.

Le siège social sera basé à l'adresse suivante :

4 rue Euler 75 008 Paris

Conformément à l'article R181-13 créé par Décret n°2017-81 du 26 janvier 2017 - art. 1 définit le contenu la demande d'autorisation environnementale., le dossier joint comporte :

- Etude d'impact du projet sur l'environnement et résumé non technique ;
- Etude de dangers et résumé non technique ;
- Une note de présentation non technique ;
- Les documents spécifiques demandés au titre de la conformité d'urbanisme ;
- Plan présentant le rayon d'affichage (à l'échelle 1/50 000) ;
- Plans des abords des installations projetées (à l'échelle 1/2 500).

Conformément l'ordonnance n°2017-80 du 26 janvier 2017 et son décret d'application n°2017-81 de la même date, la présente demande est déposée sous forme d'un dossier d'autorisation environnementale. Ce dernier contient les éléments nécessaires aux Codes de l'Environnement, l'Urbanisme et de l'Energie.

Les demandes de dérogation « espèces protégées » et de défrichement ne sont pas incluses dans ce dossier en raison de l'évaluation des incidences du projet sur ces thématiques, qui justifie qu'elles ne sont pas nécessaires.

Restant à votre disposition pour tout renseignement ou complément d'information, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.



Xavier BARBARO
Président-Directeur Général

E1
L93 X: 480 280,5
Y: 6 549 227,2



Parc éolien Les Croilières






Commune de Courcôme (16)

NEOEN

Plan d'ensemble - E1

(art. R.181-15-2 9° du Code de l'Environnement)

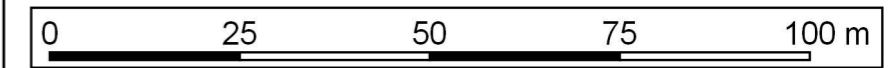
LEGENDE

-  Aire de survol des pales
-  Accès temporaires
-  Plateformes et accès maintenus
-  Fondations
-  Raccordement électrique interne

Le 28/09/2020

ECHELLE

1/1 000° (impression A3 pleine page)



E1
L93 X: 480 280,5
Y: 6 549 227,2



Parc éolien Les Croilières






Commune de Courcôme (16)

NEOEN

Plan d'ensemble - E1

(art. R.181-15-2 9° du Code de l'Environnement)

LEGENDE

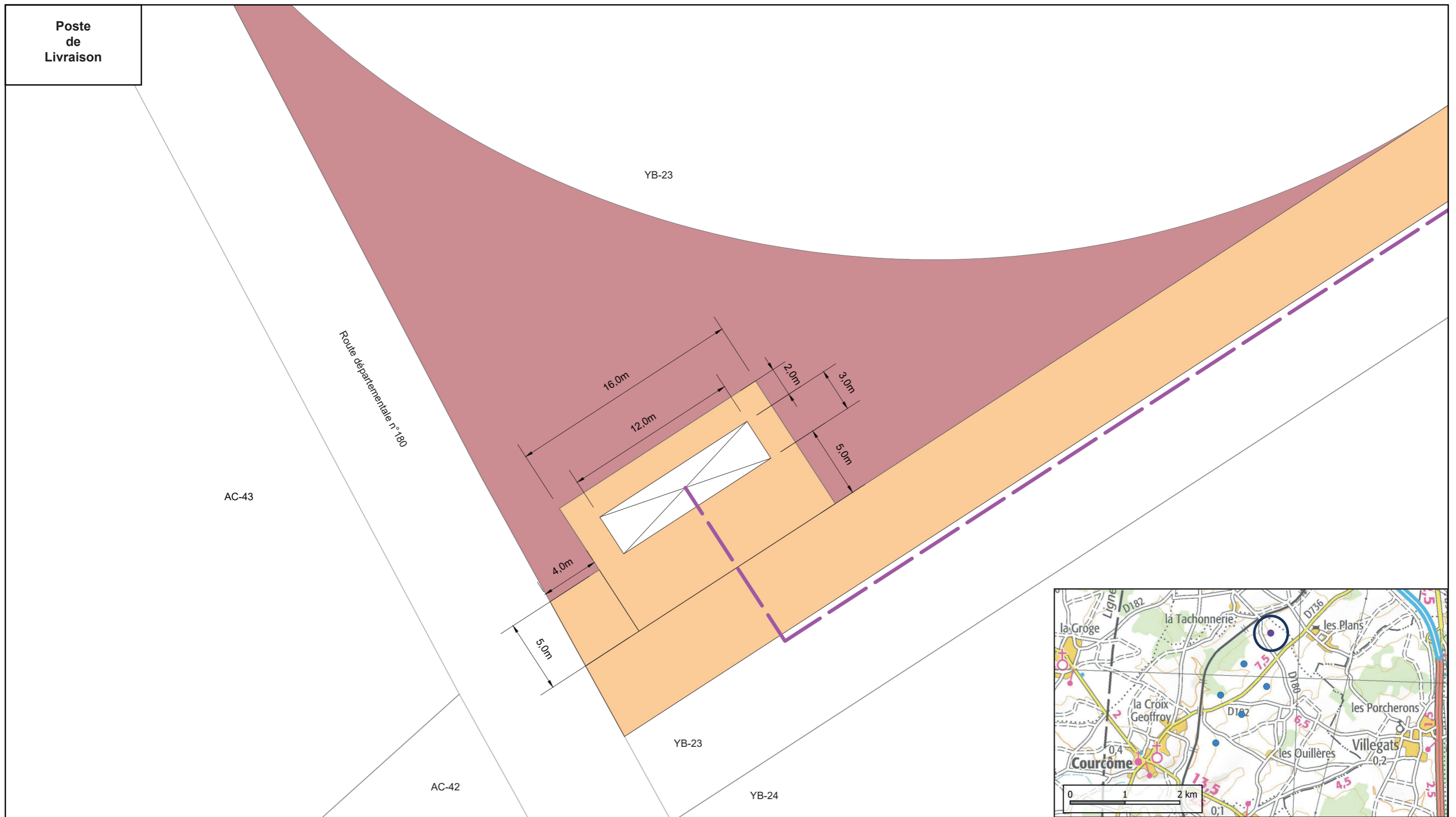
-  Aire de survol des pales
-  Accès temporaires
-  Plateformes et accès maintenus
-  Fondations
-  Raccordement électrique interne

Le 28/09/2020

ECHELLE

1/1 000° (impression A3 pleine page)





Parc éolien Les Croilières






Commune de Courcôme (16)

NEOEN

Plan d'ensemble - Poste de livraison

(art. R.181-15-2 9° du Code de l'Environnement)

LEGENDE

-  Aire de survol des pales
-  Accès temporaires
-  Plateformes et accès maintenus
-  Fondations
-  Raccordement électrique interne

Le 28/09/2020

ECHELLE

1/250° (impression A3 pleine page)

